



Cérémonies Commémoratives de l'Armistice du 11 novembre 1918



Centenaire du Soldat inconnu 11 novembre 1920

Discours du mercredi 11 novembre 2020

Roland BRUNO,
Maire de Ramatuelle
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Monsieur le Chef d'Etat-major, capitaine de frégate François-Paul FARDIN, représentant le commandant de l'Escadrille des sous-marins nucléaires d'attaque de la Méditerranée Pierre Rialland,

Monsieur le Capitaine Bruno COURET commandant en second, représentant le Chef d'escadron Jean baptiste LÉCAILLON commandant la Compagnie de gendarmerie départementale de Gassin Saint-Tropez,

Monsieur le Président de l'association des Anciens Combattants et victimes de guerre Georges Franco,

Madame la Présidente du comité local du Souvenir français, Odile Truc,

Monsieur le Président de l'association des Anciens Marins et Marins Anciens Combattants, François Romano,

Monsieur Alain Bonnaure, chargé de l'historique du Mémorial de l'amicale des Anciens des Services Spéciaux de la défense nationale, représentant le président national Monsieur Denis Blancher

Mes chers collègues du Conseil municipal,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Nous avons pu ce matin nous réunir pour procéder aux commémorations du 11 novembre 1918, malgré le contexte sanitaire, le confinement et le plan Vigipirate en alerte urgence Attentat.

Nous sommes ici, dans une configuration nouvelle, avec des délégations réduites.

Le représentant de l'Escadrille des sous-marins nucléaires d'attaque, toujours fidèles à notre promesse solennelle d'amitié qui nous rappelle que nous sommes toujours en guerre sur plusieurs

fronts et nombreux sont nos soldats engagés à l'étranger pour défendre nos valeurs.

Les représentants de l'AASSDN, de l'association des anciens combattants et victimes de guerre, du Souvenir français, de l'association des anciens marins et marins anciens combattants.

Tous sont représentés, tous ne sont pas là.

Il nous manque les amis, les fidèles qui jamais n'ont failli et qui aujourd'hui sont empêchés d'être à nos côtés. Je leur adresse mes salutations chaleureuses.

Ce 11 novembre nous célébrons l'Armistice qui mit fin aux combats de la Première Guerre Mondiale, celle que les soldats, les poilus, voulaient être la Der des Der.

Dans les registres des délibérations de la Commune, la guerre est datée de 1914 à 1919.

Après l'Armistice et le cessez-le-feu, la guerre est terminée officiellement le 28 juin 1919 avec le traité de Versailles.

Depuis 2014, nous avons célébré le Centenaire de 1914 /1918 à travers cinq années de mémoire, nous avons compté nos morts, nous les avons cités.

23 ramatuellois pour cette première guerre.

Nous avons voulu mettre en lumière l'histoire locale dans la grande Histoire des nations.

Cette année nous célébrons un autre Centenaire :

Le 11 novembre 1920, il y a 100 ans, sous la voute centrale de l'Arc de Triomphe à Paris entrait solennellement le cercueil du Soldat inconnu.

La tombe sera scellée sur son repos éternel avec en épitaphe : « Ici repose un soldat français mort pour la Patrie — 1914 - 1918 ». Avec lui, l'ensemble des « déshérités de la mort » trouvaient le repos.

Les « Déshérités de la mort », c'est ainsi que les désignait Maurice Maunoury, député qui militait alors pour que cet hommage soit rendu.

C'est cet épisode que je souhaite vous raconter.

La ministre déléguée Geneviève Darrieussecq l'a évoqué dans son discours mais je reviens maintenant plus en détail sur l'histoire du Soldat inconnu :

Au cœur de la guerre, les morts ne se comptent déjà plus en 1916, et l'idée d'un hommage au Soldat inconnu est avancée par Francis SIMON, président du comité local du Souvenir français de Rennes.

C'est dire l'horreur de cette guerre et la conscience que les hommes en ont rapidement eu.

Francis SIMON avait dès les premiers morts, après quelques semaines de conflit, créé une association, le 2 septembre 1914, nommée L'Escorte d'Honneur.

Ainsi il assurait à chaque poilu des obsèques en présence de bénévoles, remplaçant les familles qui ne pouvaient se déplacer. Chaque 1^{er} novembre, l'Escorte d'Honneur veillait à fleurir les tombes des soldats. Les mois passent et le carré militaire de l'est à Rennes se remplit. Francis SIMON avait

ses deux fils sur le Front, l'aîné y trouva la mort en 1915. La proposition de Francis SIMON sera reprise par Maurice Maunoury député de l'Eure- et- Loir en 1918.

L'idée fut adoptée le 12 novembre 1919 par la Chambre des députés. Ils désignent le Panthéon pour accueillir la dépouille. Mais les Anciens Combattants font campagne pour un autre site : l'Arc de Triomphe.

Le 8 novembre 1920, les députés en session extraordinaire votent la loi relative à la « translation et inhumation des restes d'un soldat français non identifié ». Cette loi prévoit que les honneurs du Panthéon soient rendus au Soldat inconnu le 11 novembre 1920 et qu'il soit inhumé sous l'Arc de Triomphe.

C'est André Maginot alors ministre des Pensions, lui-même ancien combattant grand blessé de guerre, qui choisit la citadelle souterraine de Verdun comme lieu de cérémonie du soldat à inhumer.

Huit corps de soldats ayant servi sous l'uniforme français mais qui n'avaient pu être identifiés ont été exhumés des huit régions où s'étaient déroulés les combats les plus meurtriers. Les huit cercueils furent transférés dans la galerie souterraine de Verdun transformée en Chapelle Ardente.

Le 10 novembre 1920, Auguste Thin, deuxième classe du 132^e régiment d'infanterie, fils d'un mort pour la France, engagé volontaire en janvier 1918 et gazé, est choisi pour désigner le cercueil qui sera celui du Soldat inconnu.

Il se fait remettre par André Maginot un bouquet d'œillets blancs et rouges destiné à indiquer son choix. C'est devant le sixième cercueil qu'il s'arrête et dépose le bouquet puis se met au garde-à-vous. Auguste Thin expliquera son choix : Il est du 6^{ème} corps et l'addition des chiffres de son régiment, le 132, lui indiquent également le chiffre 6. Il choisira le 6^{ème} cercueil.

Le 11 novembre 1920, Auguste Thin enterre à Verdun, les 7 cercueils qui n'avaient pas été choisis. A ce même moment, la dépouille du Soldat inconnu est portée au Panthéon où le Président Raymond Poincaré prononce une allocution.

Au même moment, le cœur de Gambetta, relique républicaine, entrait au Panthéon.

Puis le cortège s'achemine sous l'Arc de Triomphe où le cercueil est béni par l'archevêque de Paris.

La Flamme éternelle est maintenue vive chaque jour sur ce que les Anciens Combattants appellent la Dalle Sacrée. Elle symbolise ce que nous faisons aujourd'hui encore, 100 ans après : notre devoir de mémoire.

Inutile de dire que le contexte historique est toujours remis en perspective par le contexte contemporain.

Le 11 novembre 1918, la population sortait traumatisée de la première guerre mondiale, elle en connaîtra malheureusement d'autres.

Après les nombreuses guerres du XXème siècle, le XXIème siècle vit des scènes de terreur engendrées par des terroristes fanatiques.

Notre société n'a pas fini de se battre, la Liberté est toujours au cœur du combat.

Des familles sont aujourd'hui dans la peine et mes pensées vont également vers elles.

La famille d'un enseignant, Samuel Paty, qui défendait les valeurs de la République.

Celles des paroissiens de Notre Dame de Nice : Simone Barreto Silva, Nadine Devillers et Vincent Loquès, assassinés.

Comment faire son deuil dans de telles circonstances où se mêlent injustice, barbarie, incompréhension ?

Les sentiments sont éprouvés, les consciences doivent lutter pour rester dignes et justes.

Nous sommes rassemblés devant ce monument, il porte les noms des Ramatuellois Morts pour la France.

Il fut décidé par la municipalité dès le 1^{er} décembre 1918 et financé en partie par la souscription publique. Il appartient aux Ramatuellois.

Il est leur volonté de ne pas oublier et d'honorer les sacrifiés. « Les générations futures conserveront ainsi précieusement le souvenir de ces héros, qui ont sauvé, au prix de leur sang, la liberté du monde », avait déclaré le Maire de l'époque Polycarpe Benet.

Combien de monuments, de lieux de mémoire, devront nous ériger demain au nom des martyrs qui ont payé de leur sang, l'esprit de la République ?

Rien n'est jamais acquis, et cette volonté de se souvenir en 1918 était, ô combien, fondée.

La mémoire aux soldats tombés fut personnifiée par la dépouille d'un soldat français resté inconnu. Pour les Anciens Combattants, pour les militaires et dans le cœur de chaque citoyen en 1920 comme en 2020, il est un frère.

Les morts que nous déplorons encore aujourd'hui sont des anonymes, victimes civiles et innocentes et vers eux également nous élevons nos cœurs dans la fraternité.

Liberté, Egalité, Fraternité, notre devise doit nous souder dans cette guerre sans frontières, sans champs de bataille, mais nous savons sur quel Front nous luttons : c'est celui de la culture et de la tolérance, celui de la République et de la Laïcité.

Vive Ramatuelle, vive la République, vive la France !

Merci à vous tous, par votre présence nous avons pu célébrer cette commémoration.

Merci aux services techniques et à la Police Municipale.

